

# En terre gersoise pour le Président de la République et la Ministre de la cohésion des territoires

## • La profession agricole à la rencontre du Président de la République

Lors de son déplacement à Condom le 18 septembre dernier, E. Macron a accordé une entrevue à Jérémie De Ré, Vice-Président de la Chambre d'agriculture, Christian Cardona et Xavier Duffau Présidents de la FDSEA et des JA.

Cette délégation agricole n'a pas manqué de souligner au Président que la conjoncture actuelle, qu'elle soit économique ou météorologique est plus que défavorable et que des mesures exceptionnelles doivent être prises

En effet, cette crise sanitaire a particulièrement affaibli toutes les filières en lien avec l'accueil sur l'exploitation ou la fourniture de denrées pour la restauration hors domicile. La filière palmipède à foie gras est aussi impactée avec la baisse de consommation de tous les produits festifs.

A cela est venu s'ajouter une météo très défavorable qui a lourdement affecté les rendements de l'ensemble des productions végétales annuelles (grandes cultures et fourrages en particulier). En cours d'estimation, la perte de chiffre d'affaire pourrait dépasser les 50 millions d'euros pour la ferme Gers.

Cela se traduit par des difficultés importantes de trésorerie dans les exploitations qui auront beaucoup de mal à rembourser les crédits consentis pour conduire les cultures en 2020.

Bien sûr, La Chambre d'agriculture du Gers a relayé au mieux tous les dispositifs déjà en place en lien avec la crise covid-19. Mais ils ne peuvent concerner les exploitations céréalières ou les élevages allaitants.

C'est pourquoi au regard de la situation exceptionnelle, des demandes de dégrèvement total de la Taxe sur le Foncier Non Bâti 2020 et la mise en place d'un dispositif de type Fond d'allègement des charges financières ont été demandés.

De plus, conscients des éventuels atouts du plan de relance proposé par le gouvernement, la délégation professionnelle agricole a su pointer du doigt quelques priorité à mettre en œuvre le plus rapidement possible dans le Gers, telle que l'accès à l'eau ou encore l'adaptation de nos réseaux afin de lancer une réelle transition énergétique.

Des sujets plus techniques ont également été abordés, de la zone intermédiaire en passant par les

accords de libres échanges ou la probable réforme de la composition de la CDPENAF.

Pour conclure cette rencontre, notre délégation n'a pas hésité à rappeler au président Macron ses propres mots, afin d'illustrer les

valeurs qu'ils pouvaient partager, tout en soulignant les difficultés à exercer le métier d'agriculteur à l'heure actuelle : « La France a besoin de passionnés qui se lèvent tôt le matin et passent des journées parfois dures parce

qu'ils aiment leur métier. C'est la clef de la réussite française. » Gageons, que le sommet de l'État ait entendu le message professionnel et qu'avec son soutien l'agriculture reste la première économie de notre département.



## • Zoom sur notre territoire avec la venue de Jacqueline Gourault

La Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales était dans notre département le 5 octobre dernier pour installer le comité France Relance mais également pour parler du projet de loi

« 3D », pour Décentralisation, Différenciation et Déconcentration.

Après une mise à l'arrêt sans précédent du pays en raison du confinement, l'État a mis en place un plan de relance écono-

mique exceptionnel de 100 milliards d'euros : France Relance. Afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque territoire tous les départements seront dotés d'un comité France Relance.

Ce comité composé d'élus locaux prendra appui sur l'expertise d'un comité de filière dont la Chambre d'agriculture du Gers, représenté par son Président Bernard Malabirade, fait bien évidemment, partie.

Pour le Gers se sont déjà 1,3 millions qui ont été débloqués pour faire face à l'urgence économique de quelques 493 entreprises agricoles.

Ce plan de relance fut également l'un des sujets abordés lors de l'entretien en tête à tête, que la Ministre a accordé aux représentants de la profession agricole. Ils se sont permis de lui rappeler l'urgence d'une vision

globale de nos territoires ruraux. Car comment avoir des structures agricoles pérennes mais également installer de nouveaux agriculteurs quand les infrastructures routières ou de télécommunications dignes de ce nom font défaut ?

Sans parler d'accès à l'eau pour la mise en culture de productions végétales ou encore de réseaux électriques ou de gaz pour rentrer pleinement dans transition écologique.

« La France ne peut plus se permettre d'être à deux vitesses alors que la profession agricole de notre département est dans les starting block. »



## • Il ne manquait plus que le ministre de l'Agriculture...!

Après avoir rencontré le Président de la République et la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le ministre de l'agriculture manquait à l'appel ! Une invitation

lui est adressée, co-signé par la Chambre d'agriculture, la fédération des coopératives et les syndicats majoritaires pour l'alerter aussi sur l'urgence des mesures à prendre sur un plan social, fiscal et financier... A suivre